

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Hiver 2023 – Mardi 8h30 à 11h30

SIP-3040 – Régulation de la criminalité économique

Local 1409 du Pav. André-Aisenstadt

Masarah Paquet-Clouston

m.paquet-clouston@umontreal.ca

Mylène Mailhot

mylene.mailhot@umontreal.ca

DESCRIPTION DU COURS

Le cours SIP-3040 « Régulation de la criminalité économique » vise, tout d’abord, à approfondir les connaissances des étudiant(e)s sur les diverses formes de criminalité économique, allant de la fraude occupationnelle, à la collusion ou à l’évasion fiscale. Ensuite, le cours vise à sensibiliser les étudiant(e)s aux rôles des diverses agences de régulation (au-delà des agences policières) œuvrant à la détection et/ou à la prévention de la criminalité économique. À travers le cours, les étudiant(e)s seront appelés à effectuer des exercices pratiques (en cherchant, par exemple, de l’information sur des sources ouvertes) afin de se sensibiliser aux divers outils et bases de données disponibles en ligne.

RÉSULTATS D’APPRENTISSAGE

À la fin de ce cours, les étudiant(e)s auront :

- Une connaissance approfondie de plusieurs formes de criminalité économique;
- Une bonne compréhension du rôle des agences de régulation œuvrant dans le domaine pour prévenir ou détecter diverses formes de crimes économiques;
- Une expérience pratique de recherche d’information en ligne.

MODALITÉ D’ENSEIGNEMENT

Le cours se donne en présentiel, au local 1409 du Pavillon André-Aisenstadt à l’Université de Montréal. Un support visuel de type PowerPoint sera mis disponible sur Studium avant le cours. La présence de l’étudiant(e)s est nécessaire à la bonne réussite du cours puisque le cours ne sera pas enregistré. Advenant le cas que l’étudiant(e)s ne peut se présenter au cours, ses pairs peuvent lui partager les notes de cours et la professeure restera disponible pour toutes questions. **Exception sur le présentiel : les deux examens (21 février et 28 mars) sont à distance sur Studium et à livre ouvert (détails dans la section suivante).**

ÉVALUATIONS

Les étudiant(e)s seront noté(e)s selon les évaluations suivantes:

Travail	Pourcentage	Date
Examen # 1	35%	21 février 2023
Examen # 2	20%	28 mars 2023
Projet de session		
Présentation orale	15%	11 avril 2023
Travail final	30%	25 avril 2023

EXAMENS

Les deux examens doivent être complétés à distance sur Studium **lors de la plage horaire du cours**. Ils sont à livre ouvert. Ceux-ci comprennent des questions à choix de réponse et des questions à développement. Il est possible que les étudiant(e)s doivent chercher des réponses sur des sites internet en particulier (les démonstrations à cet effet seront faites en cours).

Si un ou une étudiant(e) manque l'examen suite à une raison valable (avec un billet du médecin à l'appui), il ou elle devra le reprendre sur un ordinateur de l'université et dans le bureau de la professeure, à la date la plus rapprochée possible.

Examen #1 (35%)

L'examen 1 sera disponible sur Studium le 21 février 2023 à partir de 8h30. Vous avez **3h** pour le compléter (jusqu'à 11h30). La matière du cours 1 à 6 est à l'examen.

Examen #2 (20%)

L'examen 2 sera disponible sur Studium le 28 mars 2023 à partir de 08h30. Vous avez **2h** pour le compléter (jusqu'à 10h30). La matière du cours 8 à 10 est à l'examen.

PROJET DE SESSION

Le projet de session vise à aller au-delà de la matière du cours. Il doit être réalisé en équipe de deux. Il inclut un travail et une présentation orale.

Travail (30%)

Le travail de session doit être de 8 à 10 pages (excluant la page titre et la bibliographie) et il doit suivre la structure suivante:

1. Page titre
2. Introduction
3. Corps du texte (divisé en trois sous-sections expliquées ci-dessous, selon le sujet)
4. Conclusion
5. Bibliographie (un minimum de **cinq sources scientifiques** doit être cité)

Le travail doit être écrit en Times New Roman 12 pts, à interligne double avec une marge de 2.54 cm (option « normal » dans Word). Les citations dans le texte et dans la bibliographie doivent suivre les normes de citation APA (à titre de référence : <https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa?tab=3281>)

Présentation orale des résultats du projet (15 %)

Vous devez préparer une présentation orale de 10-12 minutes (+5 minutes de questions) sur votre projet. Un 5% additionnel est réservé à votre présence et à votre participation (questions) lors du cours prévu le 11 avril 2023 à cet effet.

OPTIONS DE SUJET

Option 1 – Application d'une théorie à une étude de cas

Pour cette option, vous devez prendre une théorie (soit présentée dans le cours ou une autre théorie) et un exemple de cas de crime économique récent (ex.: Theranos). Par la suite, vous devez élaborer en quoi la théorie s'applique (ou pas) à l'exemple de cas selon les informations obtenues sur celui-ci.

Le corps du texte doit être divisé en trois sous-sections :

1. Présentation de la théorie;

2. Présentation du cas;
3. Application de la théorie au cas et réflexion critique (qu'est-ce que la théorie explique et/ou n'explique pas?).

Option 2 – Résumé d'une décision ou d'une action d'une agence de régulation

Pour cette option, vous devez résumer une décision ou une action prise par une agence de régulation dans les 10 dernières années pour punir ou prévenir un crime économique.

Le corps du texte doit être divisé en trois sous-sections :

1. Présentation du crime économique;
2. Présentation de l'agence de régulation et de son mandat;
3. Présentation de l'action prise par l'agence pour prévenir le cas et réflexion critique (est-ce que c'est suffisant? Quelles autres actions pourraient être prises dans le futur?)

Le travail de session doit être remis le 25 avril 2023 dans l'espace créé à cet effet sur Studium.

SUJET DES SÉANCES

Cours 1 (10 janvier 2023) – Introduction

Cours 2 (17 janvier 2023) – La fraude interne (la fraude occupationnelle)

Cours 3 (24 janvier 2023) – La fraude externe (et numérique)

Cours 4 (31 janvier 2023) – Le crime corporatif

Cours 5 (7 février 2023) – Corruption et collusion

Cours 6 (14 février 2023) – Évasion et évitement fiscal

Cours 7 - (21 février 2023) – Examen #1 (35%)

28 février 2023 : Période d'activités libres

Cours 8 - (7 mars 2023) – Le crime financier

Cours 9 - (14 mars 2023) – Les cryptomonnaies et crime

Cours 10 - (21 mars 2023) – Le blanchiment d'argent

Cours 11 - (28 mars 2023) – Examen #2 (20%)

Cours 12 - (4 avril 2023) – Révision des examens et séance libre pour les travaux finaux

Cours 13 - (11 avril 2023) – Présentations orales (15%)

Cours 14 - (18 avril 2023) – Rédaction

Cours 15 - (25 avril 2023) – Remise des travaux finaux sur Studium (30%)

AVERTISSEMENTS

Retard : Selon la politique de l'École de criminologie, les travaux remis en retard sont pénalisés de 10 % le premier jour et 5 % par jour supplémentaire, incluant les jours fériés et les fins de semaine.

Plagiat : Le plagiat est non toléré et sera signalé à l'administration de l'École de criminologie ainsi qu'à la Faculté des Arts et Sciences de l'Université. Pour plus d'information sur ce que signifie le plagiat à l'Université de Montréal et les conséquences qui s'ensuivent, veuillez consulter le bureau de l'intégrité de l'Université : <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

RÉFÉRENCES

- Alm, J. (2019). What motivates tax compliance? *Journal of Economic Surveys*, 33(2), 353-388. <https://doi.org/10.1111/joes.12272>
- Amicelle, A. (2011). Towards a 'new' political anatomy of financial surveillance. *Security dialogue*, 42(2), 161-178. <https://doi.org/10.1177/0967010611401472>
- Clinard, M.B., Yeager, P.C., & Clinard, R.B. (2006). Corporate Organization and Criminal Behavior (Chapt. 3) in Clinard, M.B., Yeager, P.C., & Clinard, R.B. (2006). *Corporate Crime* (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315080314>
- Cressey, D. R., & Finckenauer, J. (2017). *Theft of the nation: The structure and operations of organized crime in America*. New York: Routledge.
- Cressey, D. R. (1950). The Criminal Violation of Financial Trust. *American Sociological Review*, 15(6), 738. <https://doi.org/10.2307/2086606>
- Cressey, D. R. (1953). Other people's money; a study of the social psychology of embezzlement. Available at: <https://psycnet.apa.org/record/1954-06293-000>
- Dorminey, J., Fleming, A. S., Kranacher, M. J., & Riley Jr, R. A. (2012). The evolution of fraud theory. *Issues in accounting education*, 27(2), 555-579. <https://doi.org/10.2308/iace-50131>
- Dorminey, J. W., Fleming, A. S., Kranacher, M.-J., & Riley Jr., R. A. (2010). Beyond the Fraud Triangle. (Cover story). *CPA Journal*, 80(7), 16-23.
- Heath, J. (2008). Business Ethics and Moral Motivation: A Criminological Perspective. *Journal of Business Ethics*, 83(4), 595-614. <https://doi.org/10.1007/s10551-007-9641-8>
- Irwin, J., & Cressey, D. R. (1962). Thieves, convicts and the inmate culture. *Social problems*, 10(2), 142-155. <https://doi.org/10.2307/799047>
- Kou, Y., Lu, C. T., Sirwongwattana, S., & Huang, Y. P. (2004, March). Survey of fraud detection techniques. In IEEE International Conference on Networking, Sensing and Control, 2004 (Vol. 2, pp. 749-754). IEEE.
- Le Maux, J., Smaili, N., & Ben Amar, W. (2013). De la fraude en gestion à la gestion de la fraude. Une revue de la littérature. *Revue française de gestion*, 39(231), 73-85. <https://doi.org/10.3166/rfg.231.73-85>
- Nagels, C. (2016). Introduction: quand le crime économique contribue au développement des sciences sociales. *Criminologie*, 49(1), 5-14. Disponible: <https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2016-v49-n1-crimino02473/1036191ar.pdf>
- Naylor, R. T. (2003). Towards a general theory of profit-driven crimes. *British Journal of Criminology*, 43(1), 81-101. Disponible: <https://www.jstor.org/stable/23638918>
- Paquet-Clouston, M., Haslhofer, B., & Dupont, B. (2019). Ransomware payments in the bitcoin ecosystem. *Journal of Cybersecurity*, 5(1), <https://doi.org/10.1093/cybsec/tyz003>

- Paquet-Clouston, M., Romiti, M., Haslhofer, B., & Charvat, T. (2019, October). Spams meet cryptocurrencies: Sextortion in the bitcoin ecosystem. In *Proceedings of the 1st ACM conference on advances in financial technologies* (pp. 76-88).
https://dl.acm.org/doi/abs/10.1145/3318041.3355466?casa_token=L-sH3HpnVWkAAAAA:h8oIFKUnGWXIDP_GoY1MH1VrjapVUH0v4ngWRVA73f4lfmdq5he_LdOBBd1jxDHf4gjte7umFboOIg
- Pluchart, J.-J. (2019). Le triangle de la fraude. *Vie & sciences de l'entreprise*, N°207(1), 83.
<https://doi.org/10.3917/vse.207.0083>
- Ramamoorti, S. (2008). The Psychology and Sociology of Fraud: Integrating the Behavioral Sciences Component Into Fraud and Forensic Accounting Curricula. *Issues in Accounting Education*, 23(4), 521–533. <https://doi.org/10.2308/iace.2008.23.4.521>
- Schuchter, A., & Levi, M. (2016). The Fraud Triangle revisited. *Security Journal*, 29(2), 107–121.
<https://doi.org/10.1057/sj.2013.1>
- Suh, J. B., Nicolaidis, R., & Trafford, R. (2019). The effects of reducing opportunity and fraud risk factors on the occurrence of occupational fraud in financial institutions. *International Journal of Law, Crime and Justice*, 56, 79–88. <https://doi.org/10.1016/j.ijlcrj.2019.01.002>
- Sutherland, E. H. (1940). White-Collar Criminality. *American Sociological Review*, 5(1), 1–12.
<https://doi.org/10.2307/2083937>
- Sutherland, E. H., Cressey, D. R., & Luckenbill, D. F. (1992). *Principles of Criminology*. AltaMira Press.
- Vousinas, G. L. (2019). Advancing theory of fraud: The S.C.O.R.E. model. *Journal of Financial Crime*, 26(1), 372–381. <https://doi.org/10.1108/JFC-12-2017-0128>
- Wells, J. T. (2017). *Corporate fraud handbook: Prevention and detection* (Fifth edition). Wiley.